

PROCÈS-VERBAL
DE LA 23^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE CULTURE MONTRÉAL

qui s'est tenue le 22 octobre 2025 à 15 h,
à l'Office national du film du Canada,
1501 Rue de Bleury, Montréal, QC H3A 0H3

Rappel de l'ordre du jour

1. Ouverture de la 23^e assemblée générale des membres

- a. Élections d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'assemblée ainsi que d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'élection

2. Rappel de l'avis de convocation et vérification du quorum

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

4. Adoption du procès-verbal de la 22^e assemblée générale du 24 octobre 2024

5. Ratification d'une modification aux règlements généraux adoptée au conseil d'administration du 26 août 2025

6. États financiers

- a. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés 2024-2025
- b. Nomination du vérificateur externe pour 2025-2026

7. Rapport de la directrice générale et du président

- a. Bilan des activités 2024-2025 et dépôt du Rapport d'activités
- b. Orientations 2025-2026

8. La parole est aux membres

9. Élections

- a. Présentation du processus d'élection des membres du conseil d'administration
- b. Présentation des candidates et candidats
- c. Vote (scrutin secret)

10. Annonce des résultats d'élections

11. Mot de clôture

12. Levée de l'assemblée

1. Ouverture de la 23^e assemblée générale des membres

- a. Élections d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'assemblée ainsi que d'une présidence et d'un(e) secrétaire d'élection

Il est proposé par Moridja Kitenge-Banza appuyé par Éric Fournier, de nommer Louise Guillemette-Labory comme présidente d'assemblée et d'élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé par Moridja Kitenge-Banza appuyé par Éric Fournier, de nommer Claire Rocher comme secrétaire d'assemblée et d'élection.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2. Rappel de l'avis de convocation et vérification du quorum

La présidente d'assemblée constate la régularité de la convocation et confirme que le quorum est atteint.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Isabelle Boisclair, appuyée par Richard Adam.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de la 22^e assemblée générale du 24 octobre 2024

Il est proposé par Alexandre Escure appuyé par Pierre Tremblay, d'adopter le procès-verbal de la 22^e assemblée générale tenue le 24 octobre 2024.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. Ratification d'une modification aux règlements généraux adoptée au conseil d'administration du 26 août 2025

Le conseil d'administration a adopté une modification aux règlements de l'organisme afin de clarifier le processus à suivre pour le dépôt d'une résolution lors de l'assemblée générale annuelle. Cette modification est entrée en vigueur dès son adoption par le conseil d'administration. Elle doit toutefois être ratifiée par les membres lors de la présente assemblée générale annuelle afin d'être maintenue de façon permanente.

L'article 3.9 ajouté :

Processus de dépôt et traitement des résolutions des membres lors de l'assemblée générale annuelle

Dans un souci de transparence, de saine gouvernance et afin de permettre une analyse adéquate des propositions, tout membre souhaitant déposer une résolution pour fins de vote lors de l'assemblée générale annuelle doit la soumettre par écrit à la direction générale de Culture Montréal au moins 48 heures avant la tenue de l'Assemblée.

Toute résolution reçue dans ce délai sera inscrite à l'ordre du jour pour être soumise au vote des membres, sous réserve des règles statutaires et légales applicables.

La modification aux règlements est proposée par Dinu Bumbaru appuyé par Margaret Black.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. États financiers

a. Dépôt et adoption des états financiers vérifiés 2024-2025

Les états financiers sont présentés par Yvon Gélinas de la firme Boily Handfield.

Jean-Robert Choquet appuyé par David Lavoie, propose d'adopter les états financiers vérifiés 2024-2025.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

b. Nomination du vérificateur externe pour 2025-2026

Julien Silvestre appuyé par David Lavoie, propose de reconduire la firme Boily Handfield pour la vérification des états financiers 2025-2026.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

7. Rapport de la directrice générale

La directrice générale, Emmanuelle Hébert, revient sur les moments forts de la dernière année. Le travail a été guidé par une volonté de rappeler, de défendre et d'ancrer le rôle de la culture dans le développement de la métropole pour les prochaines années. Sept mémoires ou prises de position ont été produits, dont deux mémoires majeurs déposés dans le cadre de l'adoption du Plan d'urbanisme et de mobilité 2050 et de la Politique de développement culturel 2025-2030 de la Ville de Montréal. Plusieurs propositions ont d'ailleurs été prises en compte dans ces politiques, dont l'intégration de la notion d'aménagement culturel du territoire dans le PUM 2050.

Culture Montréal a également contribué à la Politique de la vie nocturne, à la tenue d'une consultation publique sur le nouveau poste électrique d'Hydro-Québec et à la relance de Montréal métropole culturelle.

Deux plateformes culturelles ont été rédigées dans le cadre des élections fédérales et municipales, et deux débats publics ont été organisés. Des annonces importantes pour la culture dans l'Est ont été faites, dont le Projet Rives et Dérives, pour lequel Culture Montréal assurera la phase d'incubation, ainsi que la réalisation d'une étude sur la vitalité culturelle de l'Est.

Une nouvelle commission permanente sur l'aménagement culturel du territoire a été lancée, ainsi qu'un cycle de réflexion culture et santé, avec la tenue d'un forum sur le soin, la culture et le territoire.

Emmanuelle Hébert souligne la force et l'engagement des membres des commissions qui regroupent 130 personnes. La vie associative est plus forte que jamais avec 725 membres, une hausse de 36% depuis la dernière AGA. Aussi, Culture Montréal s'impose comme une référence en culture dans l'espace public avec une augmentation de 250% de retombées dans les médias.

Le départ de Pierre-François Sempéré après sept années à Culture Montréal, a conduit à une restructuration de l'équipe. Ainsi, Ségolène Roederer occupera le poste de directrice générale adjointe et Anne Bernard devient conseillère principale aux politiques publiques. Le travail et l'apport exceptionnels de M. Sempéré à l'organisation sont soulignés. Enfin, Emmanuelle Hébert souligne les 50 ans d'Héritage Montréal et l'engagement constant de Dinu Bumbaru au sein de Culture Montréal.

Pour l'année 2025-2026, Culture Montréal assurera le suivi de sa planification stratégique 2024-2029 et poursuivra son travail rigoureux auprès de la prochaine administration municipale pour s'assurer que le milieu culturel dispose des moyens pour transformer la Ville et lui redonner l'ambition qu'elle mérite. L'équipe se prépare également pour les élections provinciales.

8. La parole est aux membres

Pierre Tremblay remercie Culture Montréal pour sa contribution dans le dossier Hydro Québec. Il tient également à souligner la qualité du mémoire déposé dans le cadre de l'adoption de la Politique de développement culturel de la Ville de Montréal et l'aide apportée aux organismes culturels dans la préparation de leurs mémoires lors de la consultation.

Gilles Bélanger remercie Culture Montréal pour l'ensemble de son travail et rappelle l'importance de sensibiliser les élu(e)s, tout particulièrement en période électorale, à la valeur de la culture et de ses retombées.

Aldo Mazza rappelle l'importance des impacts économiques de la culture et souligne que les investissements se mesurent en retombées directes dans le milieu.

9. Élections

a. Présentation du processus d'élection des membres du conseil d'administration

La présidente d'assemblée et d'élection, Louise Guillemette-Labory, rappelle qu'il y a finalement 10 postes à combler au conseil d'administration en raison de la démission récente de Ségolène Roederer. Anne Bernard et Mariana de Melo agiront comme scrutatrices. Chaque membre en élection dispose de 90 secondes pour se présenter, les candidats absents le font par vidéo.

Mélodie Roy de l'Union des artistes, est seule candidate au poste vacant de représentant désigné d'associations culturelles professionnelles. Elle est élue par acclamation.

b. Vote (scrutin secret)

Les candidates et les candidats sont :

Myriam Achard	Amandine Gauthier	Geneviève Richard
Lourdine Altidor Marsan	Benjamin Hogue	Julien Silvestre
Jean-Robert Choquet	Marianne Perron	John Tenny
Marcelle Dubois	Oliver Perron-Collins	Simon Thibodeau
Éric Fournier	Allison Reynaud	Jon Weisz

10. Annonce des résultats d'élections

La présidente des élections, Louise Guillemette-Labory annonce que les membres élus sont :

Myriam Achard	Marcelle Dubois	Allison Reynaud
Lourdine Altidor Marsan	Amandine Gauthier	Julien Silvestre
Jean-Robert Choquet	Marianne Perron	Jon Weisz

11. Mot de clôture

Le président Moridja Kitenge-Banza félicite les membres du conseil d'administration nouvellement élus et remercie l'ensemble des personnes candidates pour leur engagement. Il remercie également les participantes et les participants pour leur présence à l'assemblée générale et les invite au cocktail qui suivra.

12. Levée de l'assemblée

Sur proposition d'Éric Fournier appuyé par Nadim Tadjine, l'assemblée est levée à 16 h 45.

La proposition est adoptée à l'unanimité.